

rielles du Conseil au cours desquelles les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances ont l'occasion d'examiner le travail de l'Organisation et d'approuver les projets envisagés. Des sessions de ce genre se sont tenues à Paris en décembre 1952 et en avril 1953.

Des organismes civils et militaires relèvent du Conseil. Dans le domaine civil, des comités et des groupes de travail s'occupent de certains aspects du travail de l'Organisation tels que l'examen annuel des projets de défense des pays membres, la construction d'installations militaires fixes pour l'usage commun des forces de l'OTAN (qu'on appelle "infrastructure"), le contrôle budgétaire, des mesures d'urgence et les questions relatives à l'article 2 du traité.

Dans le domaine militaire, le premier organisme est le Comité militaire qui est chargé de fournir des conseils d'ordre militaire au Conseil et qui reçoit de lui des directives d'ordre politique. Les États membres sont représentés au Comité militaire par leurs chefs d'état-major. Comme dans le cas du Conseil, la présidence du Comité militaire passe tous les ans à un autre pays membre de l'OTAN, d'après l'ordre alphabétique. Le Groupe permanent est l'organisme permanent d'exécution du Comité militaire, chargé de donner des directives d'ordre stratégique et politique aux commandants suprêmes de l'OTAN. Il a son siège à Washington (D.C.) et est composé des chefs d'état-major (ou de leurs représentants) des trois principaux participants de l'OTAN: les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Les autres membres de l'OTAN sont continuellement associés au travail du Groupe permanent par l'entremise du Comité des représentants militaires formé des représentants des autorités militaires nationales. Le commandement militaire direct des forces de l'OTAN a été délégué aux commandants suprêmes. Le commandant suprême des Alliés en Europe (SACEUR) est le général Alfred M. Gruenther des États-Unis qui a succédé au général Matthew B. Ridgway en 1953. Il est chargé de la défense de l'Europe occidentale qui, à cette fin, est divisée en un certain nombre de commandements subordonnés de la marine, de l'armée et de l'aviation. Son quartier général (SHAPE) est situé près de Paris. L'amiral L. D. McCormick, de la marine des États-Unis, est le commandant suprême des Alliés pour l'Atlantique (SACLANT) dont il est chargé de défendre les lignes de communication transatlantiques. Son quartier général est à Norfolk, en Virginie. Chacun de ces commandements a son propre personnel dont font partie des officiers canadiens.

Revision annuelle.—Depuis la réunion du Conseil à Lisbonne, une œuvre importante de l'OTAN a été l'adoption de méthodes destinées à concilier les besoins militaires et les possibilités nationales d'ordre économique et politique. La tâche a été facilitée par l'examen des projets de défense qu'a fait en vue de la réunion de Lisbonne le Comité temporaire du Conseil établi à Ottawa en septembre 1951. Il a donc été décidé à Lisbonne qu'à l'avenir la constitution des forces de l'OTAN devrait être approuvée après l'examen annuel des projets de défense des États membres, examen qui tiendrait compte des divers facteurs d'ordre économique et financier qui influent sur l'effort militaire de chaque pays. L'examen de 1952 a été entrepris par le Conseil des représentants permanents, secondé par le Secrétariat international et les organismes militaires de l'OTAN, et a été achevé à la session ministérielle du Conseil en avril 1953.

Participation du Canada à l'OTAN.—Les États membres de l'OTAN ont pris l'initiative presque sans précédent d'établir, en temps de paix, des forces et des commandements militaires réunis. Le Canada contribue à ces forces de l'OTAN